

BAC PRO

Technicien d'études du Bâtiment

Option B : assistant en architecture



L'assistant en architecture ou le collaborateur d'architecte seconde l'architecte dans les différentes étapes qui vont de la conception de la construction jusqu'à sa réalisation sur le terrain.

Sa principale mission est de traduire graphiquement les projets architecturaux : esquisses, maquettes, perspectives...

Il participe à la constitution des dossiers administratifs, à l'estimation partielle des coûts du projet. Il suit les travaux et leurs avancées.

Débouchés

Dans les agences d'architecture, les bureaux d'études spécialisés, les collectivités territoriales (Conseil général, régional...), les entreprises du paysage...

Métier(s) accessible(s) :

- Assistant(e) en architecture
- Collaborateur(trice) d'architecte

Accès à la formation

Après la 3^e, seconde professionnelle Etudes et topographie du bâtiment et des travaux publics.

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- créativité et goût artistique

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

- Techniques de représentation : croquis, dessin aux instruments, dessin assisté par ordinateur, relevé d'ouvrages...
- Etude de construction : techniques de construction (structures porteuses, enveloppe du bâtiment..., connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre.
- Etudes des structures : identification et évaluation des charges, analyse de l'équilibre d'un système....
- Economie de la construction : technique de quantification et d'estimation du prix d'un ouvrage.

- Histoire et évolution de l'architecture
- Démarches administratives liées à la réalisation d'un projet : permis de construire, document de chantiers...
- Préparation et suivi de chantier

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique:
 - mathématiques, coeff. 1.5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1.5
- Epreuve d'analyse et de projet architectural :
 - Analyse d'un programme de construction, coeff. 2
 - Production de documents graphiques, coeff. 3
 - Elaboration d'éléments de présentation, coeff. 2
- Epreuve de communication et suivi de chantier:
 - présentation d'une activité de suivi de chantier, coeff. 2
 - suivi économique d'un projet, coeff. 1
 - suivi des travaux, coeff. 2
 - économie gestion, coeff. 1
 - prévention-santé environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2.5
- Histoire géographie, coeff. 2.5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1.

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 69 candidats inscrits, 69 présentés, 56 admis (soit 81.16% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 80 candidats inscrits, 80 présentés, 62 admis (soit 77.50% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 65 candidats inscrits, 65 présents, 55 admis (soit 84,62% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 87 candidats inscrits, 85 présentés, 66 admis (soit 77.65% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Bâtiment
- BTS Economie de la construction

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

- 11 Castelnaudary**
Lycée Germaine Tillion (*Public*)
- 30 Nimes**
Lycée Frédéric Mistrali (*Public*)
- 34 Montpellier**
Lycée professionnel Léonard de Vinci (*Public*)
- 66 Perpignan**
Lycée professionnel privé Louise de Marillac (*Privé sous contrat*)
- 66 Villelongue-dels-Monts**
Lycée des métiers Alfred Sauvy (*Public*)

1^{ère} année commune option A et B

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »
- Zoom « Les métiers du bâtiment »
- Fiches métiers « BTP, architecture, urbanisme »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.